



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Guerre en Ukraine

Le gouvernement vaudois prend les premières mesures de solidarité

Le Conseil d'Etat a consacré une partie de sa séance hebdomadaire à la crise ukrainienne. Il exprime en premier lieu son entière solidarité envers le peuple ukrainien. Le gouvernement a ensuite procédé à une première évaluation de la situation. D'emblée, il a chargé les départements concernés, en collaboration avec la confédération, d'organiser l'accueil des populations fuyant le conflit. Du matériel médical sera acheminé en urgence sur place par le CHUV. Les principaux organismes actifs dans l'acheminement de matériel seront recensés par Etat-major cantonal de conduite (EMCC), afin de répondre à l'élan spontané de solidarité des Vaudoises et des Vaudois. Les conséquences économiques, sécuritaires et sanitaires sur les plans suisse et vaudois sont en cours d'analyse.

Le gouvernement, au nom des autorités, tient à exprimer l'entière solidarité du canton de Vaud envers l'Ukraine et sa population. Pour faire face à l'urgence de la situation dans de nombreux domaines, il a pris ce jour ses premières décisions. Une délégation du Conseil d'Etat, composée des départements en charge de l'économie, de la santé et de la sécurité (DEIS, DSAS, DES), est dès aujourd'hui chargée d'examiner les nombreuses questions posées par cette situation inédite et urgente.

Un acheminement urgent de matériel sanitaire

Le Conseil d'Etat a autorisé le CHUV à organiser au plus vite un transport de matériel sanitaire d'urgence à destination de l'Ukraine, pour un montant de quelque 800'000 francs. Il s'agit notamment de pansements et outils chirurgicaux, matériel stérile, kits de premiers secours, etc.

La préparation d'un accueil humanitaire

Les questions migratoires liées à l'accueil et au statut des personnes en provenance d'Ukraine sont en cours d'examen en collaboration avec la Confédération et en conformité avec la tradition humanitaire du canton. Cela englobe les questions de statut, de prise en charge et d'hébergement d'une majorité de femmes et d'enfants

qui quittent précipitamment un pays en guerre.

Des analyses des conséquences économiques

Une première évaluation est en cours des conséquences économiques, non seulement des sanctions prises par la communauté internationale à l'encontre de la Russie, sur l'économie suisse et vaudoise, mais également des éventuelles mesures de rétorsion que la Russie pourrait prendre contre des pays tiers.

Un renforcement de la cybersécurité

Avec la reprise des sanctions de l'Union européenne par la Confédération, les infrastructures suisses peuvent devenir des cibles potentielles de cyberattaques provenant de groupes affiliés à la Russie. La Direction générale du numérique et des systèmes d'information a pris immédiatement des mesures préventives en coupant tout flux issu de ces régions sensibles pouvant potentiellement atteindre les systèmes cantonaux (Russie, Ukraine, Biélorussie, etc.). Par ailleurs, un renforcement de sécurité informatique a été mis en place et une veille active a été lancée sur tout type d'attaque que le réseau cantonal pourrait subir.

Un élan vaudois de solidarité

Afin de répondre aux nombreux appels et sollicitations des Vaudoises et des Vaudois, le Conseil d'Etat a chargé l'EMCC de recenser les principaux organismes actifs dans l'acheminement de matériel en Ukraine. Une page internet dédiée sera très prochainement mise en ligne afin d'informer toute personne intéressée à donner du matériel pour la population ukrainienne.

Le Conseil d'Etat continue à suivre de très près l'évolution de la situation et communiquera au fur et à mesure les mesures complémentaires qu'il prendra.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

DJES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite